

FORMATION FORMATEUR AUTORISATION DE CONDUITE DES ENGIN DE LEVAGE ET DES ENGIN DE CHANTIER

Références réglementaires		
Conduite	Formation à la sécurité	Textes applicables
Art. L4121-4, r4323655 à 57 du Code du Travail	Art. L4141-2, R4141-3 et R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail	Arrêté du 02/12/1998, Recommandations de la CNAM

Durée :	3 jours (21 heures)
Nombre de participants :	2 à 6
Conditions matérielles :	Salle, tables et chaises, mur clair pour projection, tableau papier ou tableau effaçable <u>Attention</u> : la formation pratique nécessite la possibilité d'utiliser des engins de levage et des engins de chantier, et d'avoir une aire de travail qui sera défini préalablement à la formation.

PUBLIC VISE

Formateur d'adulte en formation continue et formateurs des services internes de formation des entreprises, devant enseigner la conduite en sécurité de l'un des types d'engins suivant :

- **Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté**
- **Transpalettes et gerbeurs à conducteur accompagnant**
- **Plateformes élévatrices mobiles de personnes**
- **Ponts roulants**
- **Engins de chantier**

Les formateurs validés favorablement à l'issue du cursus pourront évaluer leurs stagiaires et préconiser à leur employeur de leur délivrer une autorisation de conduite, dans les cas prévus par la réglementation.

OBJECTIFS

- Adopter la posture de formateur pour mettre ses stagiaires en bonnes conditions d'apprentissage.
- Maîtriser le choix des bonnes techniques et méthodes d'apprentissage adaptées à ses stagiaires pour atteindre l'objectif pédagogique prévu.
- Expliquer et transmettre les différentes réglementations applicables pour l'utilisation des engins de levage et la conduite des engins de chantier
- Animer en autonomie des formations préparant à l'évaluation pour la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur.
- Organiser et gérer les bonnes conditions matérielles d'une session en vue du confort pédagogique du formateur et des apprenants.
- Réaliser et analyser les évaluations des acquis théoriques et pratiques de ses stagiaires.

PRE-REQUIS

- Aptitude médicale.
- Maîtrise totale de l'utilisation des engins et des règles de la conduite en sécurité
- Cette formation est accessible aux personnes n'ayant aucune expérience dans le domaine de la formation

PROGRAMME

Introduction à la formation et à l'animation de formation : connaître la réglementation du travail en matière de sécurité

Définition des obligations et des responsabilités de l'employeur et des travailleurs

- Principes généraux de prévention
- Organisation et moyens adaptés pour la sécurité et la santé
- Notions de responsabilités civiles et pénales dans le cadre de la sécurité au travail pour l'employeur

Définition du contexte de formation en matière de prévention des risques professionnels

- Obligation de formation et d'évaluation par l'employeur

Module théorique concernant la réglementation et la prévention des Accidents du travail

- Statistiques et causes des accidents du travail
- Rappel sur les fondamentaux
- Règles de conduite et d'utilisation en sécurité
- Recommandations CNAM
- Préparation pour l'évaluation théorique des futurs stagiaires de l'entreprise
- Mise en situation de formation et d'évaluation théorique

Module pratique concernant l'utilisation des engins de levage et des engins de chantier en sécurité

- Utilisation des engins de levage et des engins de chantier en sécurité
- Préparation du terrain pour les exercices pratiques
- Préparation pour l'évaluation pratique des futurs stagiaires de l'entreprise
- Mise en situation de formation et d'évaluation pratique

Principes pédagogiques des formations théoriques

- Matériels et documents nécessaires à l'animation
- Préparation de l'animation
- Découpage des séquences pédagogiques
- Comportement de l'animateur
- Motivation, dialogue et vie de groupe
- Appréciation des acquis des stagiaires
- Analyse de la satisfaction et des atteintes des objectifs

Principes pédagogiques des formations pratiques

- Sélection et vérification des équipements requis
- Règles de sécurité applicables lors de la formation
- Organisation matérielle des exercices
- Organisation des séquences d'apprentissage des techniques
- Concrétisation et validation des acquis des stagiaires
- Analyse de satisfaction et de l'atteinte des objectifs

Mise en situation d'animation

- Evaluation de la capacité du stagiaire-formateur par le formateur de formateur